

**PROCES VERBAL N°005/OR/DG/DMIR/2015 DE LA COMMISSION DE  
PASSATION DES MARCHES**

**I. PREAMBULE**

L'an deux mille quinze, le vingt-sixième jour du mois de mai, sous la présidence de Monsieur **Alain MUKUNA MWEMBI**, Directeur de la Gestion des Marchés de l'Office des Routes, en l'absence du Directeur Général empêché, il s'est tenu dans la salle de réunion « Jean Baudoin » de l'Office des Routes, une séance de la Commission de Passation des Marchés, pour l'ouverture des offres relatives aux travaux de construction du pont Nyemba sur la rivière Lukuga, de réouverture et de réhabilitation de la RN33 sur 104 km, tronçon Kalemie-Rivière Nyemba et de construction de 16 dalots, dans la Province du Katanga.

**II. Etaient présents :**

- Mr. **Alain MUKUNA MWEMBI**, Directeur de la Gestion des Marchés, Président de séance de la Commission, représentant le Directeur Général empêché ;
- Mr. **SUPERE MONE VUENG**, Directeur des Ponts, représentant le Directeur, Chef de Département des Ponts et Chaussées empêché, membre ;
- Mr. **NSIMBA Dia-SAFU**, Chef de Division/DPC, représentant le Directeur, Chef de Département des Ponts et Chaussées, membre ;
- Mr. **Delphin MATONDO**, Chef de Service Comptabilité et Budget, représentant le Directeur, Chef du Département Financier empêché, membre ;
- Mr. **Hilaire MASWAMA**, Directeur Provincial du Katanga, observateur ;
- Mlle **Flore M'VUEMBA MALOMBA**, Chef de Service /DMA, appui au Secrétariat de la Commission ;

La séance étant publique, la Commission a également noté la présence de quelques représentants des soumissionnaires.

- Il s'agit de :
- Mr. **MBONZE NKUMAYO Edmond (SGBTP)** ;
  - Mr. **MONSWANGA MOSILANTSONI Doudou (SGBTP)** ;
  - Mr. **KODIA NLANDI David (EGMF)**.



### III. ODRE DU JOUR

A l'ordre du jour était inscrit un seul point, à savoir : l'ouverture des offres aux travaux de construction du pont Nyemba sur la rivière Lukuga, de réouverture et de réhabilitation de la RN33 sur 104 km, tronçon Kalemie-Rivière Nyemba et de construction de 16 dalots, dans la Province du Katanga.

### IV. DEROULEMENT DE LA SEANCE

Le Président de séance a ouvert celle-ci à 14h30', après avoir vérifié que le quorum était atteint pour que la commission siège valablement.

Il a poursuivi en rappelant à l'attention des membres de la Commission, le seul point inscrit à l'ordre du jour de la présente session de la Commission de Passation des Marchés.

Sur les quatre soumissionnaires consultés, la Commission a reçu les offres de deux qui se sont manifestés en achetant le Dossier d'Appel d'Offres et en déposant leurs offres dans le délais, l'heure limite étant fixée à 14h00'.

Ainsi, le Président de la Séance a procédé à l'ouverture des offres reçues selon l'ordre d'arrivée.

La situation se présente comme suit :

N° d'ordre	Noms de l'Entreprise	de	Jour et heure de dépôt	Montant publiquement lu
01.	Entreprise Générale Malta Forrest		Mardi, le 26 /05/2015 à 11h04'	HT 22.659.611,67\$ TTC 26.285.149,51\$
02.	SGBTP		Mardi, le 26 /05/2015 à 12h53'	TTC hors rabais 5.764.910.377Fc Rabais (1,5%) 86.473.655,6 FC TTC avec rabais 5.678.436.721Fc

A l'issue de l'ouverture des plis, le Président a demandé aux représentants des sociétés s'ils avaient des questions à poser, aucune question n'a été posée.

Ensuite la Commission a désigné les personnes suivantes pour faire partie de la Sous Commission d'analyse :



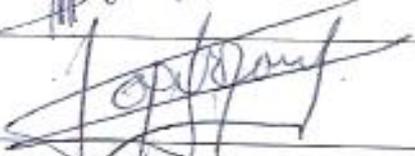
- Madame **SEKO MFUNDU Hélène**, Chef de service Exploitation /DPC, Présidente ;
- Monsieur **AMISI LUFUNGULA**, Chef de Service/DPC, membre ;
- Madame **LONGUELI MUEKA Annico**, Chef de Service Suivi et Exécution des Marchés /DMA, Rapporteur.

Cette sous Commission dispose d'un délai maximum de quatre (4) jours pour déposer le rapport, soit au plus tard le lundi 01/06/2015 à 14h00'.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance à 15h10'. En foi de quoi, le présent procès verbal a été dressé en cinq exemplaires originaux.

Fait à Kinshasa, le 26/05/2015.

Pour la Commission de Passation des Marchés

N°	PRENOM ET NOMS	SIGNATURES
01	Alain MUKUNA MWEMBI	
02	Léonard SUPERE MONE VUENG	
03	NSIMBA DIA SAFU	
04	Delphin MATONDO	
05	Flore M'VUEMBA MALOMBA	